

# LA MAUVAISE GESTION DES DÉCHETS PAR LA MÉTROPOLE AMP : UNE FATALITÉ ?

Pourquoi la Métropole doit-elle changer ses méthodes et agir efficacement afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyen-nes et l'environnement ?



Février 2022

**ALTERNATIBA**  
Marseille

# INTRODUCTION

*Alternatiba* est une association qui diffuse un message pour alerter sur l'urgence climatique et montre les solutions possibles pour s'attaquer aux causes du dérèglement climatique, au niveau local comme au niveau global. Une branche de cette association est située dans la métropole Aix Marseille Provence.

Pour parer ce constat, des solutions existent dans la plupart des aspects de notre vie et de notre société : agriculture paysanne, circuits-courts, relocalisation de l'économie, mobilité soutenable, sobriété et efficacité énergétique, finance et consommation responsables, partage du travail et des richesses, réparation, réduction des déchets, etc. Prendre *l'angle des alternatives concrètes* permet de *rompre avec le sentiment d'impuissance*, l'effet possible de sidération et la démobilisation face à ce défi sans précédent pour l'humanité.

Nous allons nous focaliser sur un problème qui saute aux yeux de tou-tes les habitant-es de Marseille : *les déchets*. Il est une évidence car très visible : plastique dans la Méditerranée, odeurs nauséabondes accentuées par la chaleur, accumulation des ordures non ramassées, etc. Derrière cette apparence percutante, un système entier est à considérer. Par conséquent, les leviers à actionner pour y remédier sont nombreux et complexes.

Naturellement, *Alternatiba Marseille* prend ce sujet à bras le corps car il a des conséquences directes sur le changement climatique. Bien que l'association soit basée à Marseille, ce sujet sera traité au niveau de la métropole Aix Marseille, car l'autorité publique responsable de cette tâche couvre ce périmètre.

Ce thème sera développé et traité dans *l'ensemble des étapes qui constituent le cycle de vie du déchet*. Ce problème ne peut pas disparaître par enchantement, et le cycle entier des déchets doit donc être pris en considération. *Produire moins de déchets* ou produire des déchets moins néfastes pour la planète est le premier point qui peut être adressé. Ensuite, la *réduction du gaspillage* et le *tri sélectif* des déchets réalisés par les citoyen-nes est une nécessité pour permettre une valorisation des déchets. Le *système de collecte* par les pouvoirs publics doit être performant et ne pas entraver les efforts des citoyen-nes. Enfin, le *recyclage et l'incinération des déchets* doivent être à la pointe des dernières technologies de valorisation pour éviter les gaspillages et maximiser leur réutilisation.

Nous allons débiter par un *constat chiffré* qui illustrera le problème que nous évoquons sur le territoire de la métropole. Ensuite, nous allons parler des *leviers d'actions face à ce problème*, les leviers déjà actionnés et ce qu'il reste à faire. Enfin nous allons prendre un peu de hauteur et comprendre qu'au-delà de la technique (science, administration...), c'est un *enjeu majeur des sociétés futures*. Ce problème peut devenir une *force de mobilisation* car le sujet est central à l'économie (source de richesse), le champ de travail est vaste (source d'inclusion) et les récompenses sont grandes (source de partage). L'objectif est candide : une mer propre, un ciel bleu, des plages jaunes, des vallées vertes ; une Provence nettoyée et qui brille de nouveau.

# I. LE CONSTAT SUR LA MÉTROPOLE AMP

## a) La métropole en quelques chiffres

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est composée de 92 communes qui comptent plus de **1 850 000 habitant-es**, soit la plus grande de France. Ses deux organes décisionnels centraux sont le Conseil de la Métropole, dont le rôle est d'élaborer le PMPDMA (Plan Métropolitain de Prévention des Déchets Majeurs et Assimilés), et les Conseils de Territoire, qui sont délégués par le conseil de la métropole pour mettre en œuvre les plans élaborés par ce dernier.

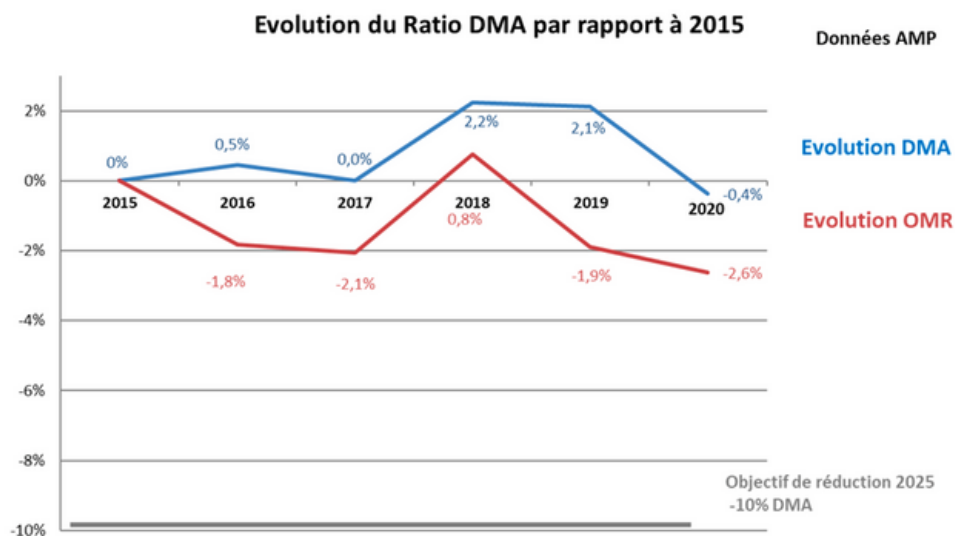
Chaque année, ce sont **1 170 000 tonnes de déchets en 2020** prises en charge par la métropole, ce qui représente 624,5 kg/hab/an. 59% de ces déchets sont des ordures ménagères (poubelles grises), 30 % des déchets proviennent des déchetteries et seulement **6,5% viennent du tri sélectif**. Le chiffre sur le tri paraît irréel mais c'est véritablement la situation actuelle. Le **coût de la compétence Déchets** sur le territoire métropolitain est de **194€ TTC/hab/an**.

Le territoire métropolitain se compose de **6 zones** : Marseille Provence, Pays d'Aix, Pays Salonais, Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Istres-Ouest Provence, Pays de Martigues.



Les différents territoires de la Métropole. © AMP

## b) La gestion actuelle par AMP



DMA : Il s'agit des déchets issus des ménages et des déchets assimilés (déchets non dangereux des entreprises) y compris venant du tri sélectif (hors déchetterie)

OMR : Ce sont les ordures ménagères résiduelles (OMR) aussi appelées poubelles grises.

On voit sur ce graphique que l'**objectif** (fixé par les services publics) est de **réduire les déchets** (de type DMA) de **10% sur la période 2015-2025**. À mi-parcours, la métropole a réussi à réduire ce volume de **seulement 0,4%**. Sans oublier qu'une partie de la baisse de 2020 est liée au confinement et à l'arrêt des activités sur cette période.

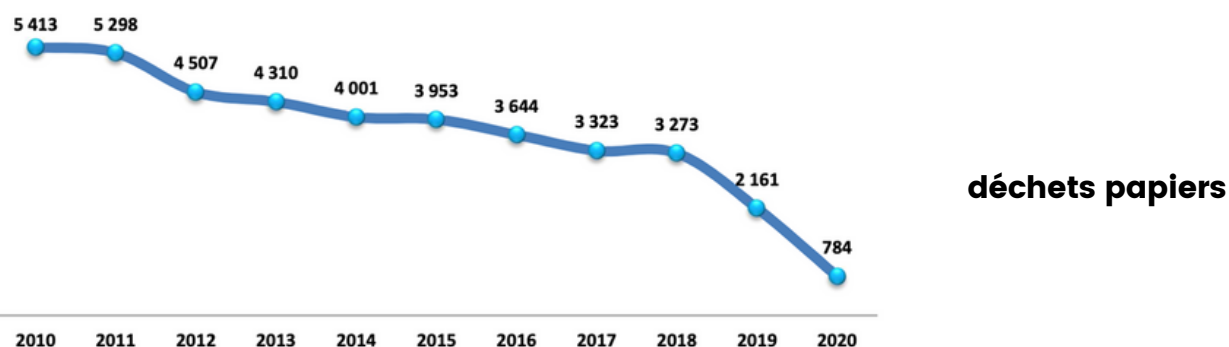
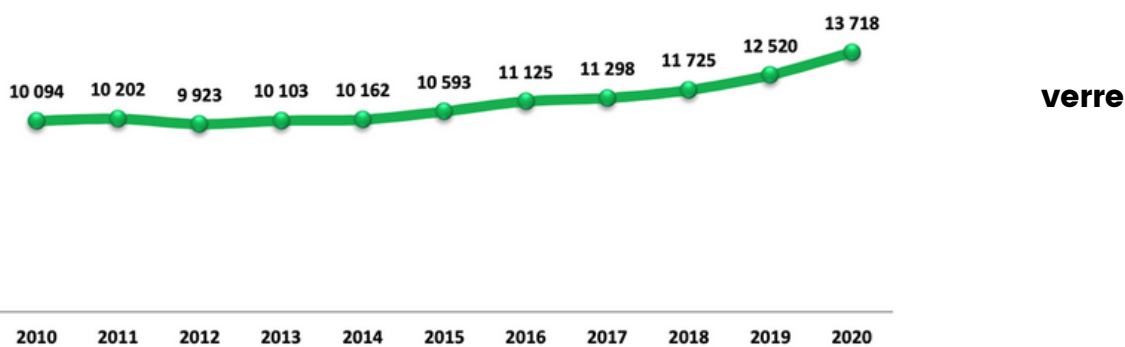
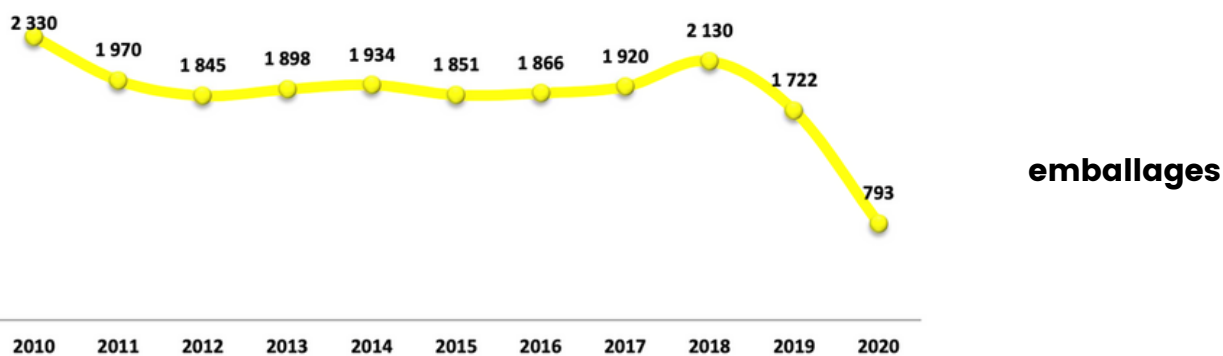
**Premièrement, nous considérons que l'objectif est ridiculement peu ambitieux. Deuxièmement, les résultats sur l'atteinte de cet objectif sont quasi nuls.**

La métropole s'est fixée des lignes directrices pour atteindre ses objectifs :

- Axe 1 : Sensibiliser à la réduction des déchets pour faire évoluer les comportements
- Axe 2 : Harmoniser les modalités de gestion des déchets d'activités économiques sur le territoire afin de favoriser l'émergence de solutions adaptées
- Axe 3 : Valoriser la ressource « biodéchets » et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Axe 4 : Donner une seconde vie aux produits et objets

Enfin, voici trois graphiques sur l'**évolution de la masse (en tonnes) de déchets recyclés récoltés par année**. En **jaune** l'évolution de la collecte des déchets « emballage » (plastiques recyclables, aluminium, etc.), en **vert** le verre et en **bleu** les déchets papiers.

### masse de déchets recyclés récoltés par année (en tonnes)



Au regard des enjeux, des objectifs et de la crise climatique, les résultats sur le tri des déchets des citoyen-nes sur la métropole Aix Marseille donnent quelques vertiges. Des actions simples et peu onéreuses peuvent et doivent être mises en place pour modifier fortement ces courbes. Elles pourront à la fois s'inspirer de ce qui se fait ailleurs en France ou à l'étranger, mais aussi s'adapter aux différentes typologies d'habitats et de villes, villages et quartiers. En effet, modifier une moyenne, c'est agir de manière différente sur les écarts types en fonction de la dispersion. Ce n'est pas forcément uniquement faire progresser les plus mauvais-es mais aussi analyser comment les « meilleur-es » localement peuvent rejoindre les performances des meilleur-es en Europe, comme les Berlinoises ou les Barcelonaises !

Et bien sûr, on passera sur les différents scandales liés aux déchets qui débordent des poubelles dans la ville de Marseille.

### Trop de déchets sont brûlés

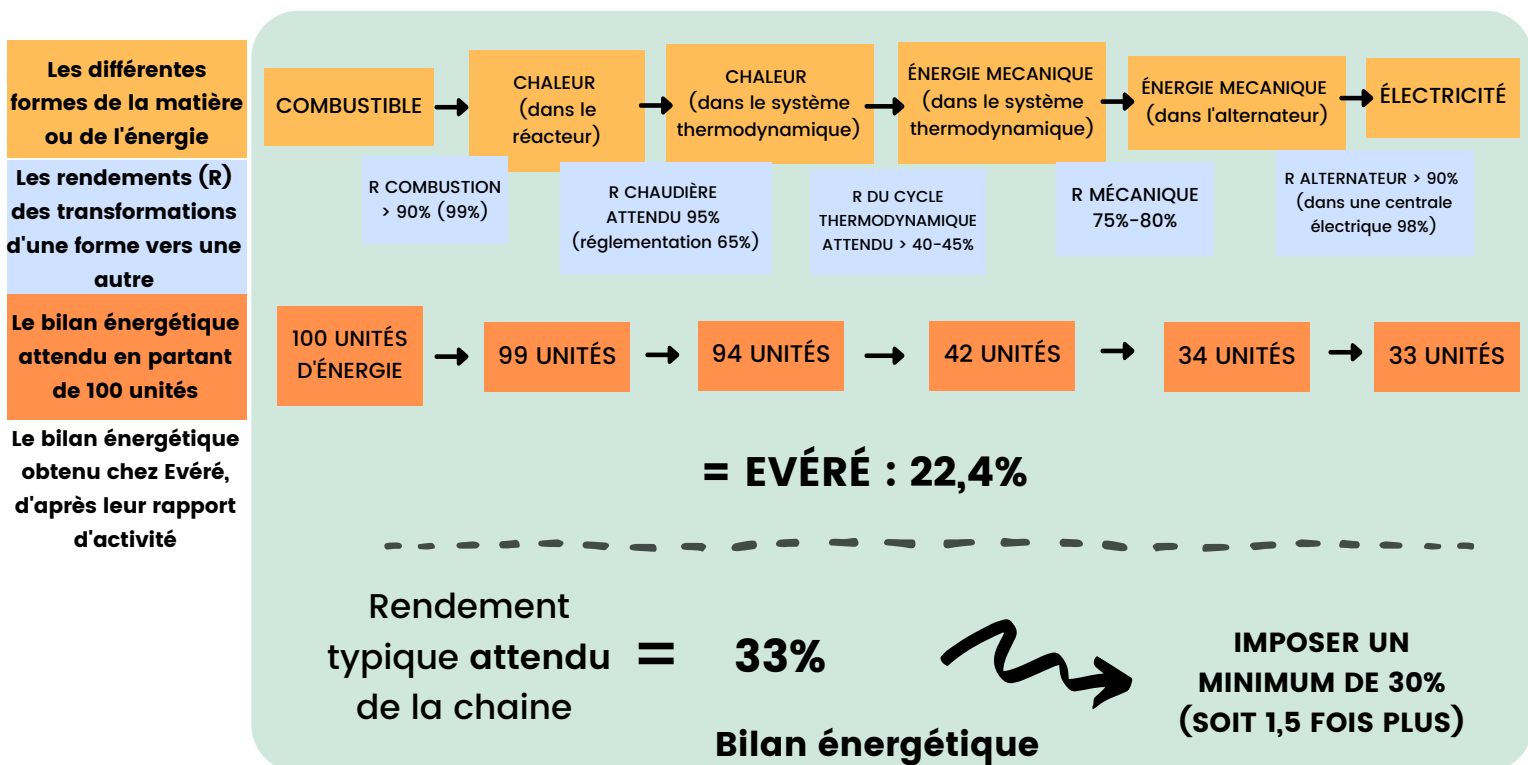
Il a été choisi dans les années 2000 de brûler les déchets dans un incinérateur. Il se situe bien loin de Marseille, à Fos sur Mer et s'appelle Evéré.

Ce sont plus de 440 000 tonnes de déchets qui sont brûlées chaque année. Et le volume ne diminue pas ! Est-ce acceptable, lorsqu'on connaît les conséquences pour l'atmosphère et donc pour la population, ainsi que pour la flore et la faune vivant autour de l'incinérateur Evéré situé dans le Golfe de Fos ?

Il faut améliorer la qualité des installations de transformation des déchets en électricité, qu'il s'agisse de la filière classique (UVE) ou celle passant par la méthanisation (UVO). Quand Evéré produit de l'électricité, le rendement (R) est sensiblement plus faible que ce que les technologies actuelles permettent d'obtenir, comme on le voit sur les schémas suivants.

### Unité de Valorisation Énergétique (UVE) : transformation de la matière combustible en énergie électrique

Le rendement peut être multiplié par 1,5

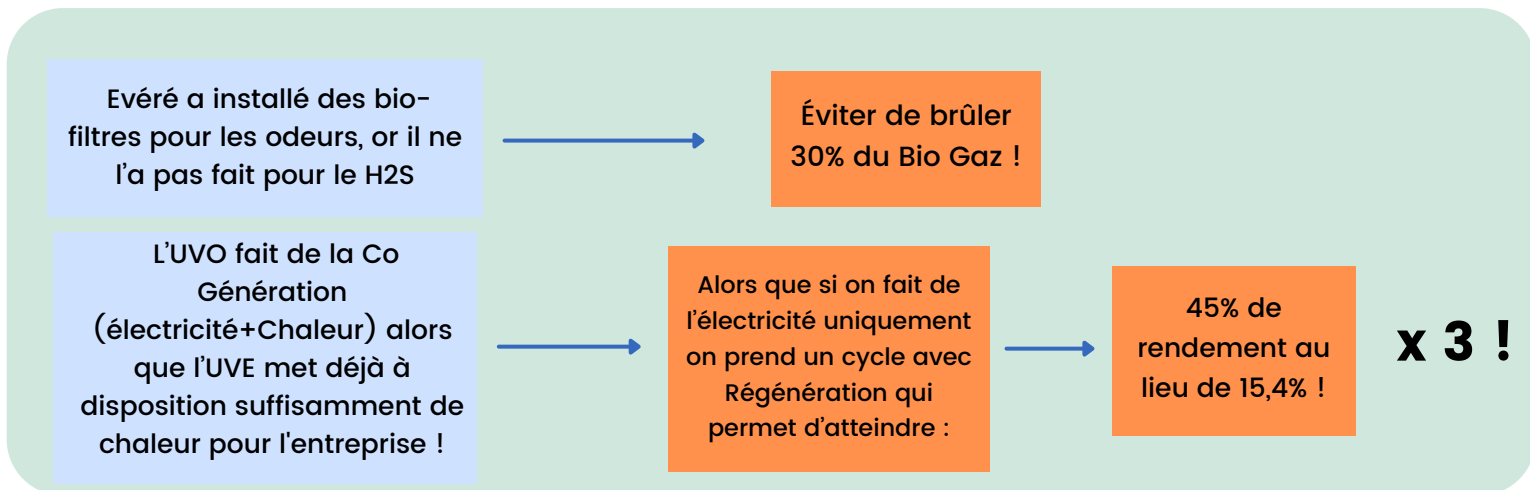


De plus il faut savoir que 30% du biogaz produit par l'UVO est brûlé en torchère du fait de sa haute teneur en hydrogène sulfuré (H2S), alors que ce dernier pourrait être filtré.

On pourrait **multiplier par 3** la quantité d'énergie produite par Everé :

### **Unité de Valorisation Organique (UVO) : transformation de la matière compostable en méthane puis en électricité**

Le rendement peut être multiplié par 3



## **c) Les habitant-es et leurs comportements**

Un-e citoyen-ne de la métropole AMP produit **640 kg de « déchets tous confondus » par an**, pour **580 kg pour la moyenne française et 450 kg pour certaines villes plus vertueuses comme Besançon**.

Si nous prenons les déchets de type DMA collectés (tout ce qui va dans les poubelles, hors déchetterie), les citoyen-nés de la métropole AMP produisent 369 kg de déchets/hab/an, quand Strasbourg est à 238 kg/hab/an et Besançon à 244 kg/hab/an.

Le coût du traitement des déchets est donc de 194€/hab/an pour AMP quand la moyenne française est de 117€/hab/an pour l'année 2020.

Dans les **DMA** (déchets ménagers et assimilés) sont comptabilisés ceux de **nombre de commerçant-es, PME ou autres acteurs privés** lorsqu'ils utilisent les poubelles communes à celles des résident-es et ne s'occupent pas eux-mêmes de leur tri et évacuation. Les volumes n'ont très souvent rien à voir et le **montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM)** dont les habitant-es s'acquittent à travers leur bail est **disproportionné**.

Ce sont donc **les Marseillais-es qui paient pour le traitement d'une très grosse partie des déchets de ces acteur-rices économiques**. C'est pourquoi de nombreuses collectivités ailleurs en France ont mis en place la **Redevance Spéciale**. À ce jour, sur AMP Métropole, elle représente seulement 8 millions d'euros, sur les 200 millions payés par les habitant-es. Il est grand temps de lancer une campagne volontariste de communication, de facturation et recouvrement de la Redevance Spéciale sur le territoire métropolitain. Cela pourrait se faire en ciblant d'abord les plus grosses entités qui génèrent des déchets. Nous avons des idées de méthode et moyens à appliquer pour faire payer cette taxe et appliquer la loi.

Pour affiner un peu le postulat, il existe aussi des **disparités au sein même de la métropole et de la ville de Marseille**. On peut constater que dans le 12ème arrondissement de Marseille, 11% des déchets sont triés contre 2% pour certains arrondissements comme le 3ème ou le 15ème. Au lieu de rejeter la faute sur les habitant-es, nous pouvons nous interroger sur les infrastructures mises en places dans les différents quartiers.

De plus, **les déchetteries ne sont pas suffisamment nombreuses et proches des habitant-es** au vu de la population et de l'étendue du territoire.

## II. LES DYNAMIQUES POSSIBLES

### a) Une plus grande cohérence dans la gestion

L'État et les collectivités locales sont de plus en plus confrontés à des situations complexes ; une surcharge législative, des pénuries budgétaires s'ajoutent aux transformations sociales et aux nouveaux besoins des usager-es qui demandent de repenser leur gestion.

Les pratiques traditionnelles n'ont pas l'impact souhaité, souvent les dispositifs développés n'ont pas les résultats escomptés, ils n'atteignent pas le public souhaité ou les besoins réels de leurs utilisateur-rices n'ont pas été anticipés. Dans ce contexte, pour sortir de toutes les impasses, il est nécessaire de recourir à de nouvelles méthodes qui permettent un changement de comportement des administrations afin de répondre à leurs objectifs et de restaurer l'efficacité de leur action. Une membre de l'association *Alternatiba Marseille* a rédigé un document sur les nouvelles méthodes visant à changer les comportements ([mémoire universitaire à télécharger ici](#)). Ces méthodes ont des résultats très encourageants et sont à développer au niveau de la métropole pour inciter la population à changer ses habitudes.

Quelques actions ont été initiées par la métropole mais elle ne peut pas réussir à atteindre ses objectifs de réduction de déchet seule. **La métropole doit laisser l'action citoyenne venir compléter ses démarches.** Les nouvelles stratégies comportementales sont à essayer pour amener les citoyen-nes à changer leurs habitudes de vie. Il est prouvé scientifiquement que les actes du quotidien sont beaucoup plus dictés par des habitudes que par la raison. Sous cet angle, convaincre semble avoir moins de sens que d'inciter à changer. **Il faut rompre avec les vieilles habitudes**, nous proposerons donc par la suite certaines actions à mener.

Avec le constat de bénévoles sur le terrain, il est facile d'établir que le faible taux de tri des déchets peut vraisemblablement s'expliquer par le fait que certains bacs sont constamment pleins. Lorsque le bac de collecte de déchets cartons se remplit deux fois plus vite que son rythme de collecte, il est évident que le tri s'arrête naturellement. **Si les Bacs jaunes ou les Points d'Apport Volontaires (PAV) sont pleins, alors les déchets vont dans un autre bac en plus du découragement engendré. N'y a-t-il pas là une action relativement simple à mettre en place ?** En mettant en place plus de bacs jaunes et en rééquilibrant le ramassage des bacs jaunes et noirs (un passage de moins pour les bacs noirs et un de plus pour les jaunes), nous pourrions améliorer facilement les taux de tri.

Quand on sait que **35% des poubelles grises** (les poubelles grises représentent 60% de la totalité des déchets) **sont des matières organiques**, on se rend compte du gaspillage commis. Cette matière organique est brûlée et rejette donc de la pollution alors qu'elle **pourrait être une source de vie si elle était valorisée**. Elle pourrait être transformée en compost et humus riche, et nourrir toutes les terres qui en ont besoin (agriculture, potager, forêt ...). Avec l'appauvrissement des sols dû à l'industrialisation de l'agriculture, on peut même penser que **ces déchets organiques deviennent une richesse** comme c'est le cas à San Francisco par exemple. Il est donc nécessaire de mettre en place un **ramassage des biodéchets**, comme l'impose la [loi AGEC relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire](#).

### b) Le changement de comportement des citoyen-nes

Beaucoup de travail au niveau de la métropole est à fournir pour réussir à réduire les déchets ou à mieux les valoriser. Mais il existe un autre levier, c'est d'**agir sur la population** directement.

Le cycle de vie d'un produit est le suivant : sa production, son tri après utilisation, sa collecte par les services publics et son traitement (incinération, valorisation, stockage, etc.). Les citoyen-nes agissent sur les deux premiers éléments : production et tri. En changeant les habitudes des citoyen-nes, nous pouvons espérer des résultats sur le problème des déchets.

**Favoriser la consommation de produits sans emballage** est un premier levier qui réduirait la quantité de déchets. Des méthodes de consommation existent, comme les produits distribués en vrac, où l'on apporte son propre sac, bocal ou bouteille pour récupérer les produits.

**Favoriser la consommation de produits à emballage moins nocif pour la planète.** Quand on sait que le verre est une matière 100% recyclable, acheter un aliment dans un contenant en verre c'est assurer la valorisation de cet emballage. Le carton est une matière, non seulement recyclable, mais aussi biodégradable et non nocive pour la biodiversité. Les emballages cartons sont donc de bonnes alternatives pour réduire les conséquences des déchets sur l'environnement. Néanmoins leur utilisation excessive avec les commandes internet doublement emballées n'est pas souhaitable. En poursuivant cette logique, les emballages en aluminium, bien que non biodégradables et non recyclables à 100%, ont le mérite d'être partiellement recyclables et donc à privilégier sur des emballages non recyclables.

L'action de **trier ses déchets** est essentielle pour compter sur le recyclage, et la contribution de chaque acteur-riche est nécessaire. Un emballage verre est 100% recyclable s'il est mis dans la bonne poubelle. Une boîte de conserve est recyclable si elle ne se retrouve pas dans la mer.

Finalement, **s'engager auprès d'associations et collectifs**, comme Zéro Waste, Un Déchet Par Jour, Aremacs, et bien d'autres structures engagées sur la question des déchets, ainsi qu'écrire et exiger des **représentant-es engagé-es sur des questions écologiques**, est un bon moyen d'agir.

## c) **Les enjeux des chantiers**

### 1- Projets portés par la métropole

#### **Le projet de l'expérimentation avec Les Alchimistes pour les bio déchets**

Le 14 avril 2021, la Métropole a lancé un projet impliquant les habitant-es de Marseille-Provence dans six quartiers de quatre arrondissements, qui vise à tester de nouveaux mécanismes de **collecte des déchets alimentaires**. Selon les chiffres de la Métropole, environ 800 ménages se sont engagés volontairement à modifier leur comportement en matière de déchets alimentaires pendant un an. L'expérience consiste à faire le tri directement dans les cuisines. Pour cela, chaque ménage est équipé de sacs compostables, les sacs seront déposés dans un conteneur de collecte qui a été prévu pour ce projet et qui sera transporté vers une plateforme de compostage, qui une fois prête sera utilisée pour aider l'agriculture locale et les espaces verts du territoire.

Cette expérimentation est à saluer, mais il est temps d'en tirer des analyses, et savoir quels éléments ont valu ce choix. Ainsi, un rapport sur cette expérimentation serait le bienvenu pour avoir des éléments de conclusion et de suivi. Ne serait-il pas également intéressant de choisir d'autres solutions existantes et réussies dans des villes européennes ? Il est important de ne pas perdre de temps pour essayer de devancer l'échéance de **fin 2023**, date à laquelle **les collectivités ont l'obligation légale de proposer une solution pour le tri à la source et la valorisation des biodéchets**.

#### **La stratégie incitative « Ma Métropole dans Ma Poche »**

En application du « Plan métropolitain de prévention des déchets ménagers et assimilés 2019-2025 », la Métropole par délibération du 18 février 2021 a approuvé une convention de partenariat par laquelle, au sein du portail de services et de l'application mobile dénommée « Métropole dans Ma Poche », des récompenses seront attribuées sous forme de points sur la plateforme aux usager-es qui collaborent au Tri des déchets sous toutes ses formes.

À cette fin, des équipements de réduction et des équipements Tri avec QR codes sont disponibles, ainsi que d'autres équipements participant à cette campagne. L'objectif est qu'à partir d'un certain nombre de points, l'utilisateur-riche soit récompensé-e par une médaille virtuelle et avec laquelle iel pourra échanger ses points contre des bons valables dans les associations de réemploi ou de réutilisation liées à la Métropole et qui ne pourront à aucun moment être convertis en argent ; ce sera donc la Métropole qui assurera le paiement à ces associations en fonction du montant des bons utilisés dans leurs structures, à condition qu'ils soient validés et comptabilisés via la plateforme. Étant donné le peu de temps écoulé depuis la mise en œuvre de cette stratégie, un rapport est attendu à la fin de l'année 2022 afin d'observer et d'analyser les résultats.

#### **Le projet de gestion des espaces de réemploi La recyclerie sportive**

La Métropole a lancé fin 2020 l'appel à projets « Prévention du recyclage, de la réparation et du réemploi des déchets 2020-2024 ». Au sein de ceux-ci, l'association 3S - Séjour Sportif Solidaire a présenté la stratégie *La recyclerie sportive*,



dans laquelle est proposée une recyclerie spécialisée dans la collecte et la manipulation de matériel sportif, avec laquelle un nettoyage, une réparation ou une transformation de ces produits seront effectués. L'objectif minimum pour la collecte des équipements sportifs est de 50 tonnes la première année, dont au moins 60% doivent être réparés et réutilisés.

Ces projets de la Métropole nous paraissent **insuffisants face à l'urgence climatique** ; mettre la responsabilité sur les individu-es seul-es est une approche qui est **ni réaliste, ni équitable**. En l'absence d'action suffisante, les associations et acteur-rices privé-es tentent à leur échelle d'initier un changement dans les pratiques.

## 2- Les autres projets

Portés par des associations, des collectifs ou des acteur-rices du secteur privé, d'autres projets sont d'abord le reflet de vraies convictions. Ils permettent **d'anticiper, de sensibiliser, d'alerter** en parlant vrai et voyant vrai, voire de relayer des actions de la Métropole. Ces autres projets sont une vraie richesse pour le tissu métropolitain. En effet, la question de la prévention et gestion des déchets revêt des aspects tout autant économiques, sociaux qu'environnementaux.

Mieux gérer, c'est redonner sa « beauté et fierté » à la ville de Marseille, mais aussi rendre du pouvoir d'achat à ceux qui en ont le plus besoin et pour certains, ceux qui génèrent le moins de déchets. **Prévenir en amont** la génération de déchets, c'est notamment favoriser des modes d'achat plus économes et parfois plus générateurs d'emplois. **Favoriser une économie circulaire** en lui facilitant l'accès à des locaux ou en lui attribuant des subventions, c'est œuvrer pour la création d'emplois utiles voire une intégration de personnes marginalisées.

Lorsque la Métropole ou les Villes soutiennent certains projets associatifs, festivals, manifestations, elles contribuent à la **propagation d'initiatives variées** et souvent salutaires. Pour être efficace, il faut dans certains cas agir avec des petites structures souples animées par des personnes fortement convaincues, quitte à les aider. Dans d'autres cas, ce seront des **moyens puissants et l'envergure métropolitaine d'AMP Métropole qui pourront faire avancer et aboutir certains projets**.

À titre d'exemple, nous pouvons citer *Zéro Waste Marseille*, une association qui a pour objectif de promouvoir par tous les moyens la démarche zéro déchet et zéro gaspillage sur son territoire auprès des citoyen-nes, entreprises et collectivités, notamment en informant sur l'impact environnemental des déchets, en incitant et sensibilisant à la réduction des déchets à la source ou en militant en faveur de la suppression des traitements des déchets les moins respectueux de l'environnement et d'une gestion plus durable des déchets.

À l'autre bout du cycle de vie de déchets, nous retrouvons également des initiatives comme *Clean my calanques* ou *Un déchet par jour*, qui organisent des ramassages de déchets sur les plages, tout en sensibilisant la population à la pollution générée par ces derniers. Ces actions permettent de diminuer le nombre de déchets laissés dans nos rues, pour éviter qu'ils ne finissent en mer, limitant ainsi les conséquences sur la biodiversité marine et le climat.

Enfin, nous pouvons saluer la démarche de *L'Incassable* qui cherche à réintroduire l'utilisation de la consigne dans notre quotidien. Disparue en France dans les années 1960 au détriment du tout-plastique et tout-jetable, la consigne est un moyen économique et écologique de réduction des déchets. Le réemploi des bouteilles en verre est donc une solution peu coûteuse, qui se développe dans des bars et magasins partenaires. Pourquoi ne pas aller plus loin et généraliser son utilisation dans d'autres sphères (restaurants d'entreprises, cantines scolaires, administrations, ...) ?

## 3- Les futurs projets : que pourrions-nous faire ensemble ?

Ce document n'a pas vocation à détailler les actions qui seront menées lors de la campagne initiée par Alternatiba Marseille. Son but est de poser un constat sur un problème. Chaque personne, chaque association est libre de rejoindre le mouvement ou d'agir selon ses envies.

La diversité et les différences des personnes qui agiront ou nous rejoindront seront autant de chances de pouvoir saisir de nouvelles idées adaptées à la résolution de cette problématique. De nombreuses idées d'actions sont déjà prêtes ou en bonne voie de gestation pour avancer, mais les détailler ici nuirait à la créativité de chacun et à leur pertinence tactique.

# III. UN OBJECTIF FÉDÉRATEUR

## a) Le but de la "campagne déchets"

Repartons des éléments qui nous lient, le commun. Nous ne voulons plus un seul déchet dans notre Méditerranée. Nous ne voulons plus un seul papier sur nos plages. Nous ne voulons plus voir de détritiques dans nos pinèdes, nos maquis ou nos parcs. Nos oliviers et notre ciel n'ont besoin que des rayons du soleil. L'objectif est de traiter tout ce qui viendrait compromettre ces éléments.

Cette campagne a pour vocation une gestion intelligente des déchets. Elle est initiée par l'association Alternatiba qui lutte contre le changement climatique mais toute personne peut rejoindre ce défi.

Évidemment, c'est le cycle de vie entier du déchet qui est ciblé :

- Réduire les déchets à la source par tous les moyens possibles.
- Favoriser les circuits courts et la récupération.
- Favoriser les emballages moins nocifs pour l'environnement.
- Augmenter le tri sélectif des déchets auprès des citoyen-nés.
- Avoir une collecte de déchets respectueuse des efforts des citoyen-nés
- Mettre en place des solutions de valorisation des déchets alimentaires
- Inciter les pouvoirs publics à adopter une politique de réduction des déchets des commerçant-es, industriels, etc
- Se doter de méthodes de valorisation des déchets dignes des dernières avancées scientifiques

## b) Co-construire avec la métropole

Sur le long terme, la pérennisation des solutions ne peut s'effectuer que par leur gestion au niveau de la Métropole. **Coopérer** avec celle-ci est donc primordial. Cependant, il est impossible de se détourner des objectifs précédemment cités. Nous devons travailler conjointement, sur les constats et objectifs de ce document, sans qu'ils ne soient jamais revus à la baisse. Avoir conscience des forces et des faiblesses de ce futur partenaire est important.

La **métropole** possède une **puissance financière**, qu'on ne pourra trouver ailleurs. Cette puissance permettra de donner aux actions qu'on entreprendra l'ampleur nécessaire aux changements espérés. Derrière cette puissance se cache une rigueur administrative qui risque d'entraver nos actions. Il faudra être vigilant à pouvoir exiger d'elle pour avancer, mais aussi de comprendre les raisons de cette lourdeur pour l'aider à valider rapidement chaque étape de ses processus.

La métropole représente aussi la **puissance technique**. Nous pourrions certainement trouver des personnes extrêmement compétentes dans de nombreux sujets que nous traitons. Ces personnes peuvent aussi avoir des convictions en adéquation avec notre combat. Ces ressources humaines et techniques ne doivent pas être oubliées. Les contreparties de ce bénéfice sont les enjeux politiques.

Enfin, derrière les collectivités se cache une **puissance politique**. L'action vient tout d'abord d'une volonté, d'un choix politique. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser certaines divergences entraver des questions fondamentales nécessaires au bien commun. Le label "**100 villes neutres en carbone d'ici 2030**" obtenu par la Ville de Marseille, et le fond européen associé, doivent permettre de multiplier les actions en faveur de la réduction des déchets par la ville de Marseille. Il est donc indispensable qu'AMP soutienne la ville dans cette ambition.

## c) Un projet qui a du sens

La surconsommation, la déresponsabilisation, l'inaction sont autant de fléaux qui touchent nos sociétés modernes. Le sens de ce projet est l'exact opposé. Nous proposons ici une consommation raisonnée, de prendre les sujets graves qui nous touchent tou-tes et d'agir. L'inaction est telle que chaque avancée sera saluée. Quelques pas du gestionnaire de la Métropole AMP feront avancer grandement cette cause ; et rappelons qu'en faisant cela, la Métropole ne sera que dans le rôle qui lui est attribué et auquel elle doit se tenir.

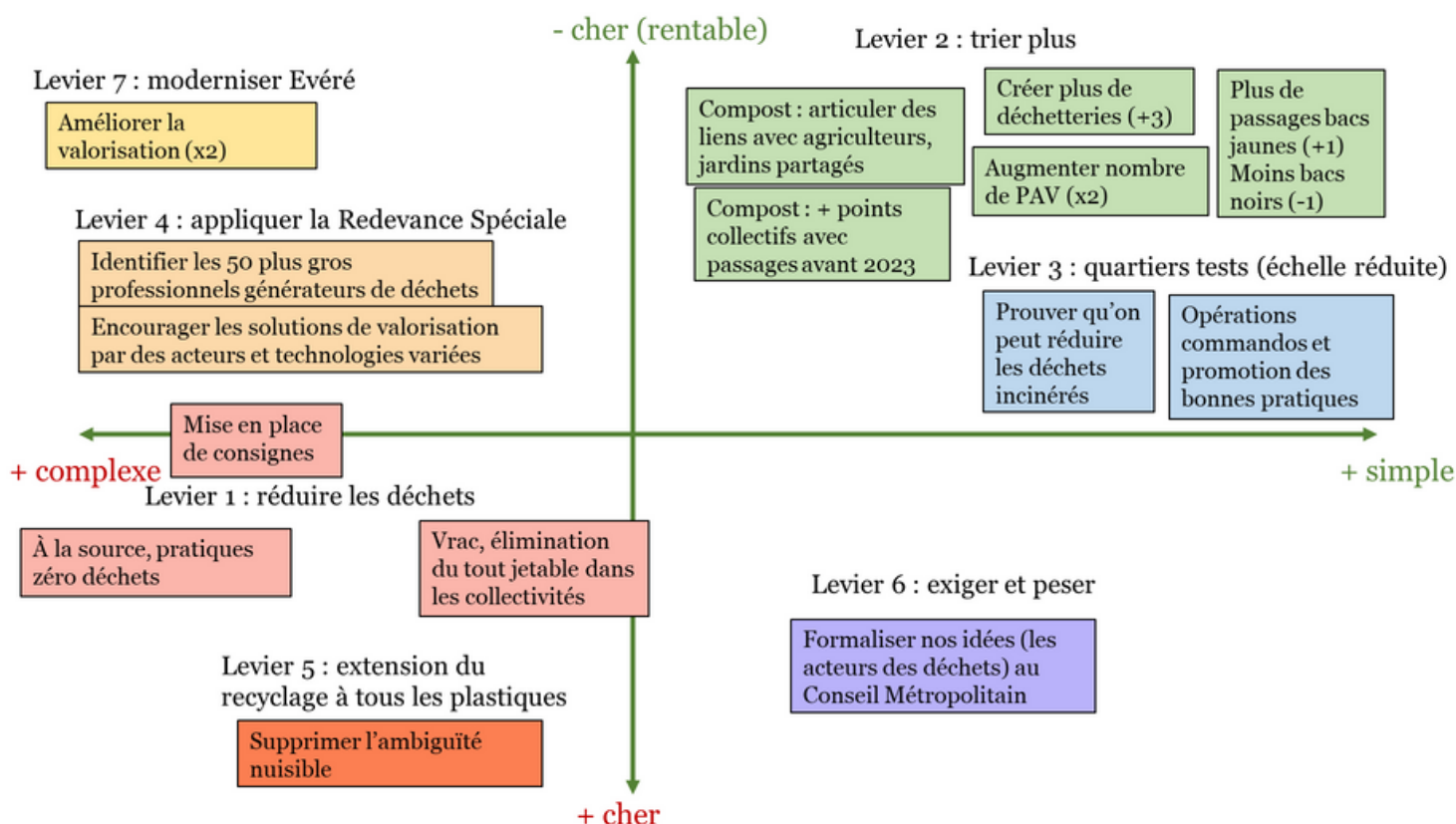
Avec ce projet, plusieurs leviers peuvent être activés. Le premier vient de la **mobilisation citoyenne**.

Nous pouvons imaginer de nombreuses alternatives aux pratiques actuelles. Consommer le pain, les melons et les épinards de nos producteurs provençaux éviterait les emballages plastiques des plats pré-cuisinés (eux-mêmes produits avec des aliments emballés), industriels et remplis de conservateurs. Donner son argent aux acteur-rices locaux-les enrichirait la région et initierait un cercle vertueux où les pouvoirs publics s'enrichissent aussi, ainsi que tous les citoyen-nes. Pensons à acheter des biens d'occasion le plus possible pour ne pas relancer la machine de production génératrice de nombreux déchets. Demandons à leurs ancien-nes propriétaires comment ils fonctionnent et recréons de l'entraide. Innovons, emballons nos courses dans des contenants biodégradables ou réutilisables. Ce sont autant de secteurs d'activités qui n'attendent que des personnes ambitieuses pour créer les dynamiques de l'économie du futur.

La résolution de notre problématique passera par un retour à la démocratie, où les citoyen-nes se saisissent des enjeux au niveau local. Cependant, les principaux leviers d'action de cette problématique ne peuvent se régler par la seule force citoyenne, et les **pouvoirs publics se doivent d'agir vite et de manière proportionnée au sujet soulevé**.

Nous proposons donc **plusieurs leviers d'actions**, classés selon leur niveau de complexité et de rentabilité.

### Notre plan d'action



# CONCLUSION

Autant la situation désastreuse qui défigure la ville de Marseille et certaines parties de la Métropole depuis trop longtemps, que les questions de fond sur la prévention et gestion des déchets doivent radicalement changer.

Il est important de hiérarchiser les plans d'action en commençant par faire que les **collectes** se fassent régulièrement et avec tout le sérieux qui s'impose en termes de rigueur et organisation. Puis, ce sont les actions simples et peu onéreuses mais aussi visibles qui permettront de fédérer et redonner confiance aux habitant-es, qu'il faudra privilégier. En parallèle, il s'agira de travailler très activement sur la préparation des sujets plus complexes et qui sont de moyen terme soit dans leur mise en œuvre, soit dans leur possibilité de rapporter des fruits. Il serait apprécié et appréciable de ne pas repousser les lancements aux échéances limites définies par la loi notamment sur les **extensions des consignes de tri pour les plastiques** et la **collecte des bio déchets**.

Les solutions seront multiples pour un territoire revêtant des réalités très diverses. Elles devront être pragmatiques et pas dogmatiques et principalement sourcées de **bonnes pratiques et expériences réussies d'autres villes ailleurs en France ou dans le monde**. Il est clair qu'il faudra démontrer du **volontarisme**, de la capacité à convaincre et du **courage politique** de la part du gestionnaire sur des sujets comme l'**application de la redevance spéciale**, l'**organisation des tournées de collecte** ou l'exigence vis-à-vis des partenaires délégataires du service public de **valorisation du tri** ou de **l'incinération**.

Les **clivages politiques de toute sorte devront être dépassés**, car si le sujet n'est pas résolu sur l'ensemble des territoires de la métropole et notamment Marseille, ce sont TOU-TES les représentant-es politiques en poste, dirigeant-es, gestionnaires tant à la Métropole AMP que dans les mairies qui seront désavoué-es. Pourquoi ? Parce que si ce minimum exigé sur les déchets n'est pas réalisé ou au moins en bonne voie de l'être dans les 12 mois qui viennent, alors cela démontrerait malheureusement une incompétence majeure sur d'autres enjeux plus complexes de nos territoires.

Notre collectif est reconnu, de nombreux acteurs associatifs de la prévention et gestion des déchets se mobilisent déjà ; les pouvoirs publics ne peuvent se permettre de nous ignorer. Quelles que soient les ambitions ou les convictions de chacun-e, nous rejoindre est aussi un moyen de renouer avec la politique, d'apprendre comment fonctionne notre système, et initier un changement dans la société.

**Changeons le système, pas le climat !**

Ce document a été réalisé par les membres de la campagne Alternatiba Marseille sur la gestion des déchets. Pour plus d'informations sur cette campagne, rendez-vous sur notre site internet : <https://alternatibamarseille.org/dechets>

